

PROTOCOLE SANITAIRE ÉCHECS AU PARC

1. Vérification du *pass sanitaire* des participants : vaccins à jour ou test datant de moins de 72 heures ou un certificat de rétablissement.
2. Une liste des participants (téléphone, mail) sera conservée.
3. Toute personne présentant des symptômes (température, difficultés respiratoires, rhume...) ne doit pas participer à l'activité ou si, présentant ces symptômes pendant la partie, doit en informer le responsable et quitter l'activité.
4. Le port du masque fortement conseillé. Le *pass sanitaire* n'est pas une garantie absolue d'absence de risque de contamination.
5. Respect des gestes barrières :
 - pas de poignée de mains avant et après la partie, même sous la forme d'un *check*, ce geste n'ayant aucune raison d'être moins contaminant qu'une poignée de main ;
 - se laver régulièrement les mains par une friction avec du gel hydroalcoolique mis à disposition avant, pendant et après la partie ;
 - se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude ;
 - se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle ;
 - éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux ;
 - ne jamais s'essuyer les mains sur la table ;
 - ne jamais souffler sur l'échiquier ;
 - essuyer la table (avec produit désinfectant) si besoin.

Claude HUGONNOT, Président du club d'échecs Tour, Prends Garde.

